

Montlieu-la-Garde, le 07/09/ 2023

Madame, Monsieur,

le CNPF Nouvelle-Aquitaine, délégation régionale du Centre National de la Propriété Forestière (CNPF), est un établissement public en charge du développement de la gestion durable des forêts privées. Depuis 60 ans, il accompagne gratuitement les propriétaires forestiers et tous ceux qui souhaitent développer leurs connaissances sur les thématiques sylvicoles à travers des réunions publiques de vulgarisation.

La prochaine se tiendra le

**Judi 28 septembre 2023, à 9 h 00**

Rendez-vous au parking de l'église de **Courpignac** (17) (voir plan au dos)

Cette réunion aura pour objet **la sylviculture à couvert continu.**

A travers la visite d'une propriété dont une partie est en cours de conversion au traitement irrégulier, nous présenterons les grands principes de cette sylviculture et aborderons les notions de gestion en futaie irrégulière. Des exercices de prises de mesures et de martelage seront proposés.

En raison de l'état des pistes, le covoiturage sera privilégié à partir du lieu de rendez-vous ; des chaussures et une tenue adaptées au déplacement en forêt sont recommandées.

**Pour le bon déroulement de cette visite, le nombre de participants est limité à 20 personnes.**

**L'inscription est donc obligatoire**

auprès de la technicienne de secteur Marjorie BATLLE (06 89 87 79 17) avant le 22 septembre.

Espérant que ce thème retiendra votre attention, veuillez croire, Madame, Monsieur à l'assurance de mes cordiales salutations.

La technicienne CNPF,  
Marjorie BATLLE.

Comment venir ? Parking de l'église de Courpignac à 9h00 pour covoiturage.



Animée par :

Maxime Giorgi, ingénieur forestier indépendant et membre de l'association des techniciens indépendants

Sébastien Dalle, chargé de mission sylviculture à couvert continu au CNPF N-A

Marjorie Batlle, technicienne forestière de secteur CNPF N-A

Fin de la réunion à 12h00.

Conformément à la législation en vigueur relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement de vos données à caractère personnel. Vous bénéficiez, en outre, de la possibilité de limiter ou de vous opposer au traitement qui vous concerne. Vous disposez, de plus, du droit à la portabilité de vos données. Pour toute information, contactez [dpo@cnpf.fr](mailto:dpo@cnpf.fr)

**Centre National de la Propriété Forestière | Nouvelle-Aquitaine**

Maison de la Forêt

6 Parvis des Chartrons – CS 41255 - 33075 Bordeaux Cedex

+33 (0)5 56 01 54 70

[nouvelle-aquitaine@cnpf.fr](mailto:nouvelle-aquitaine@cnpf.fr) – [nouvelle-aquitaine.cnpf.fr](http://nouvelle-aquitaine.cnpf.fr)

Établissement public national régi par les articles L.321-1 et suivants du Code Forestier SIRET 180 092 355 00064

– APE 84.13Z - TVA Intracommunautaire FR 751 800 923 55